

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

AGGIORNAMENTO 42

9 SEPTEMBRE 2019

Proposition Jean-Marie Brandt et Mario Poloni, formateurs laïcs, au groupe de débat **Aggiornamento** soutenu par le Service de formation des adultes de l'Eglise catholique dans le Canton de Vaud

1 RÉSURRECTION ET AGGIORNAMENTO (ACCUEIL, OUVERTURE)

| | | |
|--|------------|------------|
| Lectures | JMB | 15' |
| Cantique des Cantiques 3, 1-4a Jean 20, 1.11-18 | | |

2 DU JESUS DE L'HISTOIRE A JESUS-CHRIST (LA RESURRECTION EN PROCES) *p. 6 à 17*

| | | |
|--------------------------------------|------------|------------|
| Une succession a priori libre | JMB | 30' |
|--------------------------------------|------------|------------|

3 TRADITION ET RÉSURRECTION : MATURATION, MODELISATION (1ERE PARTIE)

| | | |
|---|-----------|------------|
| Un vécu responsable (Paul, Pierre et les autres) | MP | 30' |
|---|-----------|------------|

4 TRADITION ET RESURRECTION : MATURATION, MODELISATION (2EME PARTIE) *p.17 à 22*

| | | |
|---|------------|------------|
| Les faits selon les Evangélistes et les commentaires | JMB | 30' |
|---|------------|------------|

5 CONNAITRE OU RECONNAITRE : QUELLE RÉSURRECTION ?

| | | |
|--|-----------|------------|
| Tous apôtres, disciples, frères (un Père, des frères) | MP | 15' |
|--|-----------|------------|

Lieu : Salle de paroisse Saint-Maurice à Pully, av. des collèges 29, 1009 Pully (salle sous l'Eglise, parking adjacent)

19H30 à 21H30 - 22H00

Jean-Marie Brandt et Mario Poloni 079 345 80 46, 23 août 2019

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

1 LA RÉSURRECTION EN AGGIORNAMENTO (ACCUEIL, OUVERTURE)

1.1 Accueil

Lectures

« J'ai trouvé celui que mon âme désire » Cantique des Cantiques 3, 1-4a

Paroles de la bien-aimée.
Sur mon lit, la nuit, j'ai cherché
celui que mon âme désire ;
je l'ai cherché ;
je ne l'ai pas trouvé.
Oui, je me lèverai, je tournerai dans la ville,
par les rues et les places :
je chercherai
celui que mon âme désire ;
je l'ai cherché ;
je ne l'ai pas trouvé.
Ils m'ont trouvée, les gardes,
eux qui tournent dans la ville :
« Celui que mon âme désire,
l'auriez-vous vu ? »
À peine les avais-je dépassés,
j'ai trouvé celui que mon âme désire :
je l'ai saisi
et ne le lâcherai pas.

« Femme, pourquoi pleures-tu ? Qui cherches-tu ? » Jean 20, 1.11-18

Le premier jour de la semaine,
Marie Madeleine se rend au tombeau de grand matin ;
c'était encore les ténèbres.
Elle s'aperçoit que la pierre a été enlevée du tombeau.
Elle se tenait près du tombeau,
au-dehors, tout en pleurs.
Et en pleurant,
elle se pencha vers le tombeau.
Elle aperçoit deux anges vêtus de blanc,
assis l'un à la tête et l'autre aux pieds,
à l'endroit où avait reposé le corps de Jésus.
Ils lui demandent :
« Femme, pourquoi pleures-tu ? »
Elle leur répond :
« On a enlevé mon Seigneur,
et je ne sais pas où on l'a déposé. »
Ayant dit cela, elle se retourna ;
elle aperçoit Jésus qui se tenait là,
mais elle ne savait pas que c'était Jésus.
Jésus lui dit :
« Femme, pourquoi pleures-tu ?
Qui cherches-tu ? »
Le prenant pour le jardinier, elle lui répond :
« Si c'est toi qui l'as emporté,
dis-moi où tu l'as déposé,
et moi, j'irai le prendre. »

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

Jésus lui dit alors :
« Marie ! »
S'étant retournée, elle lui dit en hébreu :
« Rabbouni ! »,
c'est-à-dire : Maître.
Jésus reprend :
« Ne me retiens pas,
car je ne suis pas encore monté vers le Père.
Va trouver mes frères pour leur dire
que je monte vers mon Père et votre Père,
vers mon Dieu et votre Dieu. »
Marie Madeleine s'en va donc annoncer aux disciples :
« J'ai vu le Seigneur ! »,
et elle raconta ce qu'il lui avait dit.

1.2 Ouverture

Le principe de l'aggiornamento

Le principe de l'aggiornamento, tel que nous le pratiquons dans le cadre de nos débats catéchétiques du même nom, se réfère à Vatican II¹ en général et en particulier au leitmotiv lancé par Jean XXIII dès l'ouverture du Concile. Il fallait toute l'expérience de pasteur et de diplomate de ce pape inspiré pour que l'expression imprime au Concile une dynamique propre au point d'en devenir la clé, la synthèse et le slogan et en perpétue l'élan au-delà de sa clôture.

Officiellement annoncé comme l'un des trois objectifs à poursuivre par le Concile et par l'Eglise — à savoir la « mise à jour de l'Église catholique » qui jamais ne peut et ne doit s'achever —, aggiornamento faisait l'impasse sur les déclarations de guerre du genre « modernisation » et « réforme ». D'usage inédit en Eglise, il suscita des forces qui débordèrent heureusement les intentions déclarées des pères conciliaires. Au point qu'une minorité d'entre eux à ce jour ne s'en sont pas remis et que, sans qu'on évite de parler officiellement de schisme, Benoît XVI ayant posé le diagnostic diplomatique d'un « risque de schisme » et que le pape François ayant généreusement relégué au rang de divergence doctrinale le refus traditionaliste de l'œcuménisme et le replis intégriste sur la seule et unique Vérité catholique.

On dit à juste titre que Vatican II a continué la réforme que l'Eglise avait entreprise au Concile de Trente². A juste titre, car si l'on qualifie le Concile de Trente de « Contre-Réforme », c'est qu'il entreprit d'assainir l'Eglise dans la dynamique que nous jugeons aujourd'hui inspirée de la Réforme.³ Pour être complet, précisons que Vatican II a heureusement dépassé le très curieux Concile Vatican I⁴ qui, pour l'essentiel, a débouché sur le dogme plus que délicat de l'infaillibilité papale.

L'Eglise de Vatican II a donc poursuivi sa mise en question, elle a approfondi et élargi la réconciliation de l'Eglise avec les fondements dont elle s'était éloignée au point de provoquer la protestation de la Réforme. En même temps elle a entrepris un profond travail d'adaptation avec son temps. C'est un travail laborieux qu'elle poursuit encore et toujours. C'est que l'Eglise se trouve aujourd'hui — au moins en Occident — bien éloignée au moins chronologiquement de la radicalité du message du *Jésus*

1 1962-1965 : IIe concile du Vatican.

2 1545-1563 : concile de Trente définit la foi catholique sur les points niés par le protestantisme et entreprend une réforme radicale du fonctionnement de l'Église. Il fixe la doctrine sur le nombre et la nature des sacrements, réorganise l'Église autour du prêtre et renforce la primauté du pape.

³ La réforme à notre sens est une démarche de Salut : elle a contribué à sauver l'Eglise catholique de travers mortels et aujourd'hui l'œcuménisme engagé ou de terrain est source d'inspiration pour les deux Eglises.

4 1869-1870 : Ier concile du Vatican, définit le dogme de l'infaillibilité pontificale

RÉSURRECTION ? RÉVÉLATION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

de *l'histoire*⁵ avec l'annonce de son Royaume et encore davantage de la radicalité de *Jésus-Christ* et des témoignages de sa résurrection.

Vatican II a redécouvert que, comme la création de l'univers est elle-même en cours, la révélation est en marche et que le choix de ses instruments dépend du Seigneur et de personne d'autre — le Saint-Esprit mis à part ! Il paraît en effet sage de laisser le Seigneur entièrement libre de ses choix, l'homme en général et l'Eglise en particulier entrant plus souvent qu'à leur tour dans la tentation de jouer au seigneur à la place du Seigneur. Quant au Seigneur, le seul, le vrai, l'Unique, il a expressément choisi à l'origine comme médias privilégiés les peuples hébreux et juifs et rien ne permet de dire qu'il leur a retiré à ce jour le mandat, sinon que, selon les Ecritures, pour finaliser l'accomplissement de ce mandat, il l'a élargi aux chrétiens et, comme le rappelle Vatican II, au monde.

[...] L'Eglise se nourrit de la racine de l'olivier franc sur lequel ont été greffés les rameaux de l'olivier sauvage que sont les gentils. L'Eglise croit, en effet, que le Christ, notre paix, a réconcilié les Juifs et les Gentils par sa croix et en lui-même, des deux, a fait un seul.⁶

Personne n'a ni le pouvoir ni le droit de prétendre que d'autres peuples, d'autres religions, d'autres hommes n'ont pas été, ne sont pas et ne seront pas choisis aussi comme instruments de la révélation. Par exemple sont mentionnés à ce titre dans *Nostra Aetate*⁷ : l'islam, l'hindouisme, le bouddhisme.

Que l'on ne nous fasse plus jamais croire que le *kérygme* ne peut se manifester que par le truchement exclusif du baptême ! Une telle prétention est une injure au Seigneur, à sa souveraineté et à son message de Grace universelle. Elle est aussi une injure à la dignité des autres religions et à celles de tous les hommes. La répandre équivaut à se mettre à la place du Créateur à l'instar d'Adam et Eve qui prétendaient se substituer au Créateur pour décider ce qui est le Bien et ce qui est le Mal. C'est donc le Seigneur et lui seul qui décide des médias de la révélation et, par voie de conséquence :

L'Eglise catholique ne rejette rien de ce qui est vrai et saint dans les autres religions.⁸

Et qui sait les surprises que le Seigneur nous réserve ! Le *principe de l'aggiornamento* est, pour nous, à mettre au même plan que la radicalité du *Jésus de l'histoire* comme de celle de *Jésus-Christ* : se mettre en question, lâcher prise, se vider de toute prétention, retrouver sa vérité propre, se reconstruire sur une base dépouillée en référence à autrui, au rapport éthique ou religieux, à l'évolution en général, mais toujours dans le respect de l'autre, de sa différence et dans l'amour du prochain. C'est le chemin accompli par le *Jésus de l'histoire* dans sa montée sur la croix et jusqu'à son agonie. Il n'est pas d'aggiornamento plus radical. C'est, pour le *Jésus de l'histoire* et selon les témoignages, le dépouillement référencé dans le Père qui l'a fait *con-naître* ou *re-naître* à la résurrection. C'est aussi notre chemin. Bien entendu nous ne sommes ni le *Jésus de l'histoire*, ni *Jésus-Christ*. Mais, comme le dit la Parole, ayant le même Père, nous sommes tous frères y compris du *Jésus de l'histoire*.

Le *principe* de l'aggiornamento est la *cause première active, primitive et originelle*⁹ de notre capacité à entrer dans le face à face éthique, soit aussi d'entrer avec le Jésus de l'histoire sur le chemin de la Vérité et de la Vie, soit encore de monter avec lui sur la croix et d'entrer en tant que témoin dans le *procès de la résurrection*.

⁵ Les mots en italique dans ce paragraphe font plus bas l'objet d'un commentaire explicatif

⁶ Déclaration sur les relations de l'Eglise avec les religions non chrétiennes «*Nostra Aetate*», Vatican II, 28 octobre 1965, no 2

⁷ Id.

⁸ *Dito*

⁹ *Cf.*, la définition de *principe* selon le Petit Robert

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

Procès en résurrection et «mystère pascal» : notre choix

L'invention du dogme, dès le IV^e siècle, a conféré une identité à l'Eglise et a amené son succès mondain. Mais il l'a progressivement éloignée de sa radicalité première, en particulier la radicalité du message du *Jésus de l'histoire*, celle de *Jésus-Christ* et celle du lien qui les relie ou les sépare l'Un de l'Autre. Entrer dans cette radicalité revient à entrer dans ce que nous qualifions de *procès en résurrection*. Le message du *Jésus de l'histoire* déjà est un aggiornamento radical. D'une radicalité qui ne se situe pas totalement hors de notre portée. Suivre le *Jésus de l'histoire* c'est quitter son père, sa mère, ses frères, ses sœurs, ses biens, ses ambitions personnelles et combattre jusqu'à l'abandon de soi et la confiance dans la Grâce du Seigneur. On pourrait parler d'une radicalité de révolutionnaire. Cette part du témoignage du *Jésus de l'histoire* est une doctrine, un enseignement, un exemple. Il nous est immédiatement, sans autre média, saisissable. Certes avec bien des inconnues.

Quant à la radicalité de *Jésus-Christ*, elle est absolue en ce sens que, passant par la résurrection, elle échappe à notre dimension : elle est hors de notre portée. C'est pourquoi l'Eglise a choisi d'entrer dans la radicalité absolue de *Jésus-Christ* par le média du dogme. En l'occurrence le dogme du «mystère pascal».

Nous choisissons pour notre part de distinguer entre dans la radicalité humaine du *Jésus de l'histoire* et celle de *Jésus-Christ*. Tout en considérant que toutes deux sont liées. L'idée est que la première dépend en bonne partie de notre libre-arbitre, interpelle notre responsabilité et nous incite à un engagement : celui de choisir d'entrer dans le «chemin, la vérité et la vie». C'est entrer dans le témoignage du *Jésus de l'histoire*, et monter, comme les témoins de l'Evangile avec lui sur la croix. Notre média ne sera pas le dogme mais le procès que nous qualifions de *procès en résurrection*.

Pourquoi ce choix ? Après tout le dogme a ceci de confortable qu'il ne se discute pas. L'approche dogmatique convient naturellement lorsque le sujet dépasse irrémédiablement toute capacité d'entendement humain. Nous choisissons ici le premier pas du *procès en résurrection* parce qu'il fait appel au libre-arbitre, à la conscience, à la responsabilité et à l'engagement de tout homme. Et parce que c'est en partant de cette mosaïque que se dessine ce qui au final fait la dignité de l'homme. Or, la dignité de l'homme, c'est l'identité que lui confère, dans l'infini de la création, son rapport au Créateur dans l'improbable Alliance en solidarité que le Créateur a pris le pari de conclure avec la créature. Nous partons de l'idée que c'est à partir de ce point de départ que peut aussi s'ouvrir le chemin de la résurrection, soit le *procès en résurrection* du *Jésus de l'histoire* en *Jésus-Christ*. Ce procès débouche sur un jugement, et un jugement dont le verdict est que le *Jésus de l'histoire* est ressuscité en *Jésus-Christ*. C'est un a priori. C'est la dimension humaine du procès en résurrection.

Nous réservons bien entendu l'intervention de la Grâce du Seigneur en la personne de l'Esprit-Saint. Ceci sera l'indispensable complément de l'a posteriori du même verdict qui se loge dans le dogme du «mystère pascal».

Après tous les témoins de l'époque ne bénéficiaient pas du dogme de l'Eglise ! Ils ne raisonnaient pas en termes de «mystère pascal». Et cela ne les a pas empêchés d'entrer à leur tour dans le *procès en résurrection* ! Et de jouer le rôle des témoins décisifs, en ouvrant ce même procès à nous-mêmes pour nous y faire à notre tour jouer le rôle de témoins !

Le procès en résurrection

Le *procès en résurrection* fait intervenir des témoignages dont l'ineptie, la fragilité, l'incongruité, l'improbabilité ne pouvaient, en toute normalité, que noyer ces témoignages dans le scandale, le ridicule, la honte, le rejet, l'oubli.

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

La reconstitution des faits concentre les premiers témoignages sur deux journées, soit du vendredi soir de la crucifixion, de l'agonie et de la mort, au dimanche matin de la découverte et de l'annonce de l'*absence*. La crucifixion, qui était un supplice largement pratiqué par les Romains, rabaisait le supplicié au rang le plus infâmant, soit la fosse commune : elle était la seule destinée possible des corps crucifiés. Certains chercheurs aujourd'hui penchent, dans le cas du *Jésus de l'histoire*, pour l'hypothèse d'une fosse commune qui expliquerait logiquement l'absence du tombeau et qui s'inscrirait parfaitement dans les mœurs du temps.

Voilà en tous les cas une scène parfaitement banale et courante à l'époque et dont les acteurs principaux recensés ne sont «qu'une» poignée de femmes, le comble du «pas sérieux» au moins pour l'époque, pardonnez-moi Mesdames ! Une scène probablement unique dans l'histoire du monde : elle fait jouer à un groupe minuscule d'individus socialement insignifiants un rôle plus intense, plus pertinent, plus décisif, plus universel que dans n'importe quelle scène connue, un rôle dépouillé, humble, en même temps que conscient, choisi délibérément par ses acteurs, qui sont montrés responsables, confiants, engagés, croyants, fidèles, aimants et dont la seule simplicité fait toute la force, la radicalité jusqu'à nos jours et bien au-delà.

Thèse

Le rôle joué par les premiers *témoins* convoqués au *procès de la résurrection* est un chemin étroit qui nous est ouvert pour notre entrée personnelle en résurrection. C'est le chemin de la vérité et de la vie, le chemin du *Jésus de l'histoire*, qui débouche sur le chemin de *Jésus-Christ*. A nous de décider de commencer en conscience et responsabilité par le *Jésus de l'histoire*. Les témoignages s'offrent à nous, qui facilitent notre tour de comparution en qualité de *témoins* dans le *procès de la résurrection du Jésus de l'histoire*¹⁰ en *Jésus-Christ*.

C'est notre propre témoignage conscient, libre, engagé et responsable qui nous fait entrer dans le Royaume (ou non) : il s'agit pour nous d'entrer en succession de cet héritage, de l'accepter (ou de le refuser) en toute conscience, librement, et de nous engager à notre tour à la suite des autres témoins, à prendre la responsabilité de ce rôle dans ce même procès. Avec, nous le soulignons, le paradoxe que sans la Grâce, il n'est pas d'entrée dans le Royaume ou de résurrection possibles.

Envoi

Le témoignage conscient, libre, engagé, responsable, fidèle, croyant, totalement aimant de Marie-Madeleine selon Jean (parmi les témoignages des femmes et de Jean en personne), lié à la déclaration brûlante du Cantique des Cantiques, textes tous deux ci-dessus reportés en tête de notre polycopié donnent à l'élan dont nous avons besoin pour nous lancer dans ce *procès en résurrection* la précieuse dynamique de la poésie inspirée. A nous de nous montrer libres, sensibles et responsables, avec l'aide du Saint-Esprit s'il veut bien. Et réservons le dogme du «mystère pascal» pour un autre débat.

2 DU JÉSUS DE L'HISTOIRE A JÉSUS-CHRIST (LA RESURRECTION EN PROCES)

2.1 Une tradition vivace

Nous mettons en procès la résurrection du *Jésus de l'histoire* en *Jésus-Christ* — *Jésus-le-Christ-mort-sur-la-Croix et ressuscité* — comme étant l'héritage d'une tradition religieuse ou simplement culturelle selon qu'on est croyant ou non-croyant. Cet héritage est composé de *témoignages*, à l'exclusion de toute preuve formelle à prétention définitive. La succession qu'ouvre cet héritage revient de droit aux chrétiens et au monde. Chacun est libre de l'*accepter* ou de la *refuser*, voire de l'accepter *sous réserve d'inventaire*. En termes de succession cette tradition est donc de nature doctrinale et non pas

¹⁰ Les mots en italique dans ce paragraphe font plus bas l'objet d'un commentaire explicatif

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

dogmatique. Il se situe à l'opposé du concept de «*mystère pascal*» qui est une pure idéologie dogmatique, dont l'entendement dépasse les capacités humaines et qui s'impose par lui-même comme Vérité en soi selon l'Eglise.

Qu'on nous comprenne bien : nous ne nions pas la pertinence du dogme du «*mystère pascal*». Il est indispensable au verdict dans le procès en résurrection. Simplement, il n'est pas facile d'entrer dans le dogme, car il ne fait pas directement appel à notre libre-arbitre et à notre responsabilité. L'héritage composé des témoignages du *Jésus de l'histoire*, quant à lui, est un enseignement et non pas une idéologie. Il se fonde dans les témoignages humains, à l'exclusion de toute preuve formelle ou définitive de vérité. Il peut donc s'imposer selon le libre-arbitre et la conscience humaine en toute responsabilité. Convoquer ces témoignages au *procès en résurrection* du *Jésus de l'histoire* en *Jésus-Christ* est donc une approche humaine pour laquelle nous sommes tous compétents. A condition d'y être intéressés et de s'y engager de manière responsable et critique.

La vérité de la tradition de la résurrection du *Jésus de l'histoire* en *Jésus-Christ* est donc relative : elle en appelle au libre-arbitre de tout un chacun. Elle repose sur la dignité des témoins. Et c'est ce qui fait sa crédibilité, son autorité et sa richesse.

La vérité de la résurrection, quant à elle, est en soi improbable, elle est née dans des circonstances improbables, elle a connu une évolution improbable, elle survit aujourd'hui d'une manière improbable, son futur est totalement improbable, mais elle survit et elle survivra : elle est aussi vivace qu'elle est improbable. La question à se poser est la suivante : la croyance en la Grâce divine mise à part, si la vérité de la résurrection reposait sur des preuves formelles, survivrait-elle aujourd'hui ? La réponse est : non. Pourquoi ? Pour deux raisons. D'abord, la preuve formelle de la résurrection contredirait la nature de l'homme qui est finitude et qui est d'avoir à se poser la question de la finitude sans en avoir la réponse. De même, elle rabaisserait la relation au Seigneur au niveau de l'idolâtrie, puisque le Seigneur est par nature hors portée humaine. Ensuite, le régime de toute preuve évolue et se modifie avec les critères qui la définissent. Une preuve n'a de formel que les définitions de l'instant et de l'endroit. Que vaudraient les preuves de l'époque à l'aune de la science et de la subjectivité d'aujourd'hui ? Et de demain ? L'héritage de la résurrection ne survit — encore une fois l'intervention de la Grâce divine mise à part — pour le croyant au plan de la religion, comme pour le non-croyant au plan de la culture, que par les vertus du *témoignage* dont nous analysons plus loin *l'autorité*.

Cet héritage a contribué de manière décisive à cette longue évolution des sociétés occidentales qui les a menées, à travers bien des contradictions et des tragédies, à la responsabilité individuelle, à la démocratie, à la liberté. Et cet héritage fonde encore aujourd'hui, certes dans un rapport de plus en plus indirect, l'essentiel des principes et des valeurs de notre société de type libéral qui repose sur le libre-arbitre et la responsabilité individuelle. Et non pas sur le dogme ou sur l'idéologie. Ceci en dépit de la sécularisation ou de la matérialisation universelle qui dévore notre société. Cet héritage est bel et bien une tradition vivace. Mais ceci est un autre propos.

2.2 Un héritage dont la succession a priori est libre

La tradition du procès de la résurrection du *Jésus de l'histoire* en *Jésus-Christ* est un héritage qui est offert au monde selon un mode de succession qui repose, depuis l'ouverture de cette succession, sur le principe de la liberté individuelle. Cette succession en effet, en tant que transmission du patrimoine christique, est a priori ouverte à chaque individu pris en tant que personne consciente et libre, qui est responsable de l'accepter ou de la refuser. De même les collectifs de référence pris en tant qu'organes représentatifs de l'ensemble ou des ensembles dont ces personnes seraient les membres. L'héritage de cette tradition se présente donc comme une succession avec actifs et passifs, que chaque individu est libre en conscience d'accepter ou de refuser pour son usage personnel, voire d'accepter sous réserve de bénéfice d'inventaire.

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

S'agissant des chrétiens, le baptême implique un engagement qui en confirme la promesse tout au long de la vie. S'ils ne sont pas croyants, ils prennent la responsabilité de la décision de refuser la succession au plan de la religion. Ils ne peuvent cependant la refuser au plan de la culture. Elle est un héritage de fait. C'est pourquoi ils ont la responsabilité de respecter la tradition de la résurrection et les personnes qui sont croyantes.

S'agissant des chrétiens croyants, ils sont censés accepter cette succession avec ses actifs qui sont le Royaume et la Vie éternelle, et ses passifs qui sont le doute et la mort ou la finitude avec le fait de son questionnement ultime. S'agissant des non-croyants, ils sont invités à accepter cette succession sous bénéfice de ses différents inventaires historique, social, économique et politique. Dans tous les cas, chacun est libre et responsable d'accepter ou de refuser cette succession faite de l'héritage de la tradition de la résurrection du *Jésus de l'histoire*¹¹ en *Jésus-Christ*. Personne n'a le droit ni de nier, ni de faire l'impasse sur la réalité de fait de l'héritage du procès en résurrection, car l'*autorité* de la tradition des *témoignages* s'impose d'elle-même sur ce sujet qui, pour tout homme est, qu'il le reconnaisse ou non, le questionnement ou le sujet ultime.

Cette liberté de choix est décisive, car elle conditionne la dignité de la personne, en l'occurrence du *témoin*. C'est dans son questionnement ultime — et encore mieux dans sa réponse ultime — que le *témoin* fonde son identité et sa dignité. De même, cette liberté conditionne l'engagement d'entrer dans le procès de la résurrection et de jouer à son tour le rôle de *témoin* pour la défense comme pour l'accusation. C'est dans la mesure où la personne prend la décision librement et en toute conscience qu'elle devient responsable de devenir *témoin* à son tour dans la tradition du *procès en résurrection*. Cet engagement revient pour le croyant à monter sur la croix avec le *Jésus de l'histoire* et à vivre en tant que témoin la résurrection du *Jésus de l'histoire* en *Jésus-Christ*. L'héritage de cette succession est libre a priori dans le sens que la décision de l'accepter ou non, puis d'en être à son tour responsable, dépend du libre-arbitre de tout un chacun.

2.3 Un héritage dont la succession a posteriori est hors de portée

La liberté d'accepter ou de refuser la succession, dans la tradition judéo-chrétienne, s'entend sous deux réserves essentielles.

La première réserve est que la Parole finale — celle qui intervient une fois toutes les paroles épuisées —, ne nous appartient pas : elle ne relève pas de la compétence humaine. Nous sommes en effet tous égaux en finitude — et donc frères en finitude et pour certains frères en *Jésus-Christ* — puisque tous nous sommes définitivement corruptibles.

La corruption intervient avec notre naissance, se poursuit longtemps encore après notre mort, et son lacet n'a de cesse que de se resserrer tout au long de notre vie sur notre être de chair, de cœur et d'esprit. C'est que la corruption est une hydre aux têtes innombrables qui repoussent au fur et à mesure qu'on les coupe — en admettant qu'on les coupe — et qui se développent sous toutes sortes de formes dans la vie d'un homme et dans celle d'une société. Le pape François dénonce régulièrement l'argent comme étant le corrupteur par excellence. Le pape englobe dans l'argent la finance internationale dont nous-mêmes dénonçons régulièrement le rôle devenu mondial et déréglementé — et donc hors contrôle et recensement — depuis la crise financière de 2008. La corruption est, par définition, le Mal au sens de la séparation qui opère la scission progressive entre la vie et la mort, jusqu'à opérer la mort définitive qui est l'anéantissement de l'être.

¹¹ Les mots en italique dans ce paragraphe font plus bas l'objet d'un commentaire explicatif

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

La corruption est à l'opposé, elle est le contraire de la résurrection. Voici une première définition a contrario qui devrait être utile à notre propos.

La seconde réserve est que la Parole finale constitue ce que la théologie nous a habitués à considérer comme étant l'infinie possibilité de la Grâce divine. La Grâce étant incommensurable, elle tend à réduire à zéro notre responsabilité tout en reposant simultanément et au moins partiellement sur elle. Ce qui n'est pas le moindre paradoxe. Mais comment éviter le paradoxe dès lors que l'on vient fréquenter l'incommensurable, l'absolu, le transcendant, le salut, la destinée, la prédestination, en bref la Grâce divine ? Il nous faut bien l'accepter. Nous disons que le paradoxe est un outil didactique qui nous permet un accès à ce qui nous dépasse.

Avec l'a posteriori de la finitude et de la corruption, et celui des considérations théologiques sur la Grâce divine, le témoignage qui forme la tradition du procès de la résurrection du *Jésus de l'histoire* en *Jésus-Christ* n'interpelle donc aucunement notre libre-arbitre et notre responsabilité. Que penser dès lors ?

Le protestantisme, en particulier celui de Calvin, procède volontiers de l'absolu de la Grâce divine. Le christianisme autrement, en particulier le catholicisme, fait intervenir jusqu'à un certain niveau, la responsabilité de la personne. Tout en préservant l'absolu de la Grâce qui ne peut relever que du seul Seigneur. C'est là un paradoxe de plus. Il est le fait de notre nature humaine. C'est pourquoi aucune preuve de la résurrection, ni aucune description, ni aucune définition, pour nous, en l'état, n'est possible.

La résurrection est le fait d'une nature qui n'est en aucune façon susceptible d'une connexion avec la nôtre si ce n'est pas les vertus de l'aporie paradoxale. L'héritage de cette succession est en même temps libre et pas libre selon l'a posteriori théologique, avec la contrainte catholique supplémentaire d'une responsabilité par omission, actes, pensée ou paroles.

2.4 Les vertus du témoignage par rapport à la preuve formelle

Quelles sont les vertus du témoignage par rapport à la preuve formelle et en particulier les témoignages sur lesquels repose l'historique du procès de la résurrection ? Nous voyons bien, encore une fois, que convoquer des témoignages et les accréditer est le seul moyen d'introduire ce procès, puisqu'un tel procès est improbable, impossible ou hors accès : on ne peut juger l'incommensurable, l'absolu, le transcendant, le salut, la destinée, la prédestination, la Grâce divine.

Mais alors, quelle peut être la valeur d'un témoignage en général, et en particulier un témoignage en résurrection du *Jésus de l'histoire*¹² en *Jésus-Christ* ?

Une première réponse peut être donnée par la portée de l'enjeu (c'est une forme de preuve téléologique) :

Accepter en héritage la succession du procès de la résurrection du *Jésus de l'histoire* en *Jésus-Christ*, c'est décider d'entrer à son tour librement et en responsabilité dans le témoignage de sa tradition et de remplir la fonction de témoin. C'est laisser la résurrection vivre en soi, c'est renaître avec la résurrection, c'est se débarrasser de soi-même. Se débarrasser de soi-même au point d'accepter, avec le fait de sa propre finitude celui de la montée en croix avec le *Jésus de l'histoire*. C'est se dépouiller de soi-même, de ses contraintes en corruption et en finitude, de cette destinée qui nous est à tous aussi commune que certaine. C'est accepter avec Jésus de monter sur la croix de la finitude, de notre finitude, qui est celle de Jésus, puisque selon lui

¹² Les mots en italique dans ce paragraphe font plus bas l'objet d'un commentaire explicatif

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

nous nous y retrouvons tous égaux et frères en humanité. Ceci vaut pour les croyants, comme pour les non-croyants. En effet, monter sur la croix avec le *Jésus de l'histoire*, c'est rendre acte d'un événement historique.

Pour les croyants, c'est accepter que le Père du Jésus de l'histoire est aussi leur Père. C'est accepter d'entrer dans le Royaume annoncé, soit dans le Temps de la Fin, soit d'entrer comme témoins dans le procès de la résurrection, soit d'entamer eux-mêmes le processus de la résurrection à la vie éternelle.

Pour les non-croyants, c'est accepter d'entrer en tant que témoins du Jésus de l'histoire dans sa montée en croix, sans plus.

Une seconde réponse peut s'ajouter à la première. C'est celle bien connue en droit romain de l'*autorité du témoignage* (c'est une forme de réponse juridique ou philosophique) :

Etre témoin, c'est donner la garantie de la vérité. L'autorité du témoin vient de ce qu'il accrédite un fait qui relève d'une personne tierce. En d'autres termes, le fait du témoignage de cette personne «augmente» la valeur du fait en lui certifiant la qualité d'être vrai. L'autorité de témoin porte sur la vérité du fait rapporté et est en rapport direct avec la dignité de la personne du témoin. Pas seulement la dignité de la personne du témoin, mais aussi celle de la personne pour laquelle le témoin témoigne. La vérité du fait rapporté se fonde donc dans la dignité du témoin et de la personne dont il est le témoin. Nous développerons un peu plus loin le thème de l'*autorité du témoignage*. Pour l'instant enregistrons que le témoignage des personnes présentes à la crucifixion et à la mort du *Jésus de l'histoire* accréditent — ou font autorité — quant à la vérité de l'événement objet du témoignage. Enregistrons de surcroît que les témoignages rapportés dans l'héritage de la tradition du procès en résurrection de ce même *Jésus de l'histoire* en *Jésus-Christ* accréditent — ou font autorité — quant à la vérité de l'événement objet du témoignage. Il faut souligner que la vérité dont il s'agit ici, nous l'avons déjà précisé, n'a pas vertu de preuve formelle et définitive, mais de vérité relative.

En conclusion les vertus du témoignage se fondent dans la dignité de la personne et la qualité de son rapport avec la vérité de l'événement rapporté. Les vertus du témoignage de la crucifixion et de la mort du *Jésus de l'histoire* se fondent dans la dignité du *Jésus de l'histoire*, celle du tiers qui témoigne de cet événement et du rapport de l'un et de l'autre avec la vérité de cet événement. Le croyant comme le non-croyant sont libres en conscience d'accepter ou de refuser la succession de cet héritage, voire encore une fois de l'accepter sous bénéfice de ses différents inventaires historique, social, économique et politique. On parle bien ici de la crucifixion et de la mort du *Jésus de l'histoire*.

Il en va de même du témoignage en résurrection du *Jésus de l'histoire* en *Jésus-Christ*. Dans les deux scénarios en effet les vertus du témoignage excèdent celle de la preuve formelle, puisque les témoignages sont en rapport avec la dignité de la personne, et que les preuves formelles ont une existence propre — sans rapport à la dignité de la personne — qui ne dépend que des circonstances du lieu et du moment.

2.5 Commentaires explicatifs des mots en italique ci-dessus

Le Jésus de l'histoire

Le Jésus de l'histoire est le personnage dont les témoignages à ce jour collationnés nous permettent au plus de dire, avec Daniel Marguerite que *c'est un Jésus possible* :

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le fruit de recherches historiques consiste, au mieux, à présenter un Jésus possible. L'ambition d'exhumer *the real Jesus* doit être laissée à la littérature de kiosque.¹³

En effet :

Le débat sur l'historicité de Jésus est faussé par la volonté de justifier les positions idéologiques qui relèvent d'un autre ordre.¹⁴

Nul doute aujourd'hui que le personnage du juif Jésus a existé, qu'il venait de Galilée, qu'il a été disciple du prophète Jean-le-Baptiste et un partisan engagé du mouvement charismatique messianique juif, avec l'originalité de l'annonce de l'imminence du Royaume céleste, et qu'il a été condamné à mort et crucifié par les Romains en 33 APJC, après avoir vécu quelque 33 années.

Deux observations nous intéressent ici :

- le *Jésus de l'histoire* n'est pas identique à celui que les chrétiens et que le monde en général se représentent aujourd'hui. Même si l'histoire, depuis quelque vingt années a progressé de manière spectaculaire et décisive notamment grâce à la pluridisciplinarité en général et à l'ouverture israélienne en particulier
- c'est dans le questionnement que se place la réalité de ce personnage et la possibilité d'une rencontre. Ce n'est pas dans la réalité de la réponse. Lui trouver des réponses c'est, pour le *Jésus de l'histoire*, faire fi de son message. Jésus est dans la radicalité et son message nécessite d'entrer en radicalité. nous disons «entrer en aggiornamento». C'est aussi oublier que les trois années de sa vie publique, ou les témoignages extérieurs comme ceux de Flavius Joseph pour citer le plus élaboré de tous, ne reflètent en rien le personnage au sens de l'historicité. De fait, le *Jésus de l'histoire* est pratiquement un inconnu, à vrai dire un méconnu déjà pendant les deux premiers siècles. De même jusqu'à ce jour. C'est dire que l'histoire que l'on connaît de lui est inséparable des *témoignages* qu'il a suscités. C'est dire que le reflet qui émane de lui invite au questionnement, à la recherche, et que cet appel à la responsabilité, à l'engagement individuels sont en eux-mêmes le reflet authentique du personnage. De même l'humilité indispensable à la démarche. Mieux, le message du *Jésus de l'histoire* est en lui-même, en sa vie, en son attitude, puisqu'il est lui-même essentiellement recherche, quête, jusqu'à sa montée en croix. Mais il est aussi et surtout dans la confiance, la foi, la fidélité, l'humilité dans sa vocation à dépasser la montée sur la croix et son message est limpide :

Je suis le chemin, la vérité, et la vie. Nul ne vient au Père que par moi.¹⁵

Aller au-delà de ces limites reviendrait aujourd'hui à fabriquer un récit, qui reviendrait inévitablement à devenir notre propre récit. Cela tiendrait de l'escroquerie au plan scientifique et de l'idolâtrie au plan théologique. Etre idolâtre est diabolique, au sens que cette attitude nous sépare du message biblique et de la Bonne Nouvelle, qui repose sur le questionnement et la recherche dans l'abandon, l'humilité, la confiance, la foi. Une telle tension dans la dynamique de la recherche de sens ne peut que merveilleusement cadrer avec un *Jésus de l'histoire* dont le message, la signification et le retentissement dépassent infiniment notre capacité d'entendement. Et donc a fortiori que prétendre dire de *Jésus-Christ* ?

¹³ MARGUERAT Daniel in DETTWILER Andreas, *Jésus de Nazareth, Etudes contemporaines*, Genève, Labor & Fides, 2017, p.33

¹⁴ DETTWILER, op. cit., p. 14

¹⁵ Jn 14,6

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

Le peu qui est nous est livré du Jésus de l'histoire est déjà assez compromettant en soi pour ne pas en demander davantage encore ! Compromettant pour le Seigneur qui semble ne pas avoir disposé d'autre moyen que d'envoyer son fils à la déchéance, à la torture et à la mort pour nous sauver. Compromettant pour Jésus qui paraît avoir manqué sa vocation. Compromettant pour nous, puisqu'il faut que notre Créateur s'abaisse à ce point pour que nous nous engageons sur la voie du Salut. Restons-en là, ne jouons pas les boulimiques ou les obèses du Salut, n'aggravons pas notre cas. Ni celui du Seigneur !

Accepter le témoignage en l'état marque une forme élémentaire de sagesse, notre reconnaissance de notre état de finitude et en plus notre capacité d'alimenter notre confiance dans le témoignage christique et donc notre foi, et donc notre espérance. A l'acmé de cette dynamique du peu, du non suffisant, du pas assez, se présente le tombeau vide, car :

C'est dans l'expérience même du Jésus absent que s'ouvre la possibilité d'une nouvelle rencontre avec lui.¹⁶

En conclusion, la possibilité de la nouvelle rencontre avec le *Jésus de l'histoire*, qui repose sur une forme d'absence de l'histoire, ouvre la voie à la rencontre avec *Jésus-Christ*. Ouvre la voie à l'aggiornamento de notre état de finitude. En d'autres termes, cette rencontre ouvre la voie à notre résurrection.

Jésus-Christ

• Une formule explicite

Les Réformés privilégient la formule complète et explicite : *Jésus-le-Christ-mort-sut-la-Croix-et-ressuscité*. Elle exprime en effet la totalité du mystère christique et cette totalité, la formule l'interpelle dans chacune de ses composantes. Les Catholiques utilisent la formule abrégée et néanmoins complète : *Jésus-Christ*. L'une et l'autre structurent l'*accomplissement* — selon l'expression néotestamentaire — amené par le *Jésus de l'histoire* à la Parole créatrice qui agit depuis la Genèse avec l'Adamah¹⁷, Eve et Adam.

• Interroger la résurrection, c'est entrer dans sa propre résurrection

La résurrection du *Jésus de l'histoire* en *Jésus-Christ* n'a d'historique que ce que les premiers croyants — les *témoins* — en ont rapporté. La résurrection du *Jésus de l'histoire* en *Jésus-Christ* a également d'historique ce que les commentateurs croyants ou non croyants en ont fait. Le phénomène n'entre pas en conséquence dans le champ de l'exégèse historico-critique. Nous savons pourtant maintenant qu'elle est une méthode incontournable pour la validation, dans la lecture que l'on en fait, du contenu biblique. Or nous devons accepter que questionner la résurrection revient à accepter un procès dans lequel seuls des témoignages à l'exclusion de toute preuve seront fournis. En d'autres termes, nous devons alors accepter en conscience et responsabilité notre état de finitude, apprendre à faire confiance dans les témoins qui nous ont précédés et entrer comme eux en procès et interpréter témoignages et événements :

Fondamentalement, la résurrection soit être considérée — du point de vue néotestamentaire — comme la première interprétation de la mort de Jésus.¹⁸

¹⁶ DETTWILER, *op. cit.*, p. 41

¹⁷ Voir nos aggiornamentos précédents

¹⁸ *Id.* p. 239

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

Ce qui revient à dire que la résurrection justifie l'attente du *Jésus de l'histoire*, de ses disciples et, pour les croyants, du Seigneur lui-même, qui :

N'a pas abandonné Jésus à la mort, mais qui s'est solidarisé avec lui au point de le rappeler à la vie avec lui.¹⁹

Il ne peut en être autrement de notre vivant : entamer la démarche de cette quête du sens ultime revient à entrer en procès de la résurrection du *Jésus de l'histoire* en *Jésus-Christ*. C'est monter sur la croix du *Jésus de l'histoire*, c'est entrer dans le procès de notre propre finitude, c'est décider de s'y engager en responsable et d'y témoigner, c'est nous remettre en question par rapport à la vérité du message du *Jésus de l'histoire*.

• La résurrection ne se définit pas

Ainsi se profile, sinon une définition de la résurrection, du moins sa nature ou sa portée. Contrairement aux résurrections que l'on pourrait par contraste qualifier d'*ordinaires* — comme celle de Lazare par exemple —, qui sont nombreuses à parsemer le Nouveau-Testament et le monde antique, celle du *Jésus de l'histoire* n'est pas une réanimation. Elle n'est pas non plus un plongement de la vie au passage de l'éternité, ni la sortie de la mort vers la vie (éternelle) comme chez les Anciens Egyptiens. Elle correspond à l'événement que l'on nomme, faute de mieux, le « tournant pascal ». On entend par là un changement de nature qui, en termes humains, fait que l'être, pour les philosophes, rejoint son essence, l'UN, le Tout ou encore l'Infini ou l'Autre — le Tout-Autre. La résurrection en ces termes serait *l'aggiornamento ultime*.

• La preuve par l'absence

Si la résurrection n'est ni définie ni décrite dans la Bible ou les commentaires c'est que, comme le Nom divin, elle se situe en surplomb, hors de notre portée. Comme Moïse n'a pas eu accès au Nom divin mais au paradoxe du Buisson ardent, nous avons accès au paradoxe de la *preuve par l'absence*. La preuve par l'absence est celle, indirecte, de l'improbabilité ou de l'incongruité absolue. Il est en effet absolument incongru — ou définitivement improbable —, qu'un homme somme tout assez ordinaire et plutôt farfelu, en tous les cas révolutionnaire (nous dirions aujourd'hui : disruptif), se déclare avec des prétentions aussi extravagantes tout en essuyant un aussi lamentable échec dans la honte et l'humiliation. Notamment ses prétentions à la venue du Royaume céleste qui passait pour un royaume d'Israël libéré, ses prétentions à être le Fils de l'homme qui passaient pour un personnage messianique, ses prétentions à parler à la première personne à la place du Seigneur qui faisaient scandale, ses prétentions doctrinales qui heurtaient l'orthodoxie pharisienne, ses prétentions révolutionnaires contre le Temple et le pouvoir qui menaçaient le pouvoir politique et économique, en bref l'espoir fou qu'il a fait naître dans le peuple de la périphérie de la capitale, en particulier dans la Galilée riche, cosmopolite développée et hautement suspecte aux yeux de la capitale. Il est absolument incongru — ou définitivement improbable — aux yeux des foules qu'un tel personnage achève sa destinée en deux jours en étant lamentablement crucifié comme aurait pu l'être n'importe quel esclave en fuite ou criminel de l'époque dans la dérision, le mépris et la haine générales.

La seule preuve de la résurrection du *Jésus de l'histoire* en *Jésus-Christ* qui est mise à notre disposition pour nous aider dans notre foi est indirecte est la *preuve par l'absence* (l'absence de preuve et l'absence de vraisemblance). A commencer par l'absence dans le tombeau (sa sortie n'est jamais mentionnée, encore moins décrite), voire l'absence de tombeau (selon les recherches actuelles, il aurait pu être jeté à la fosse commune). A poursuivre par l'absolu de l'incongruité — ou de l'improbabilité absolue — de l'annonce de sa résurrection, que personne n'attendait, puisque c'était

¹⁹ Dito

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

là un événement totalement inconcevable. Les prémisses de l'idée de résurrection individuelle avaient commencé à germer dans l'Ancien Testament mais dans la dynamique maccabéenne du retour à la Royauté divine d'Israël. Ce leurre correspondait à l'attente du peuple juif soumis par Rome, souillé par Antiochus Epiphane et exalté par le *Jésus de l'histoire*. Quelle désillusion ! De plus, le monde romain largement hellénisé et la diaspora juive dans l'Empire pouvaient bien faire le saut platonique d'une âme indépendante du corps, mais en aucun cas celui de la résurrection d'une personne à part entière. Comment imaginer sa résurrection dans de telles conditions ? Ceci est ce qu'on peut qualifier de preuve par l'absence, ici l'absence de plausibilité. La preuve par l'absence est celle qui répond au principe de l'incongruité et de l'improbabilité toutes deux absolues.

• Conclusion.

Pour s'ouvrir à la compréhension de la résurrection, il faut commencer par accepter de ne pas pouvoir la définir, ni la toucher, ni la constater, jusqu'à ne pas avoir la possibilité de la certitude à son propos, soit à en recevoir de preuve historique ou exégétique, encore moins la définir. Consolons-nous en évoquant le fait que le *Jésus de l'histoire* lui-même ne pouvait que se trouver dans la même situation : ne connaître aucune certitude, allant jusqu'à mettre en doute sa mission, faire preuve d'humilité jusqu'à renoncer à lui-même par amour pour son Père, pour qu'il renaisse finalement avec le Seigneur et le rejoigne en tant que Fils du Père, et qu'il se rallie à son être, à son essence au-delà de toute finitude.

Ce faisant, il a donc *connu* la résurrection, dans le sens de *naître-avec*, il s'est fait *résurrection*. C'est pourquoi *Jésus-Christ* est en surplomb hors de notre portée, et que nous ne pouvons ni le décrire, ni décrire le Seigneur, ni décrire la résurrection, de même que Moïse ne pouvait ni prononcer le Nom sacré, ni définir son Seigneur sinon qu'il était le Buisson ardent qui brûlait sans se consumer.

Le Jésus de l'histoire, dans l'*aggiornamento* ultime du *tournant pascal*, est *Jésus-Christ*, soit le *Jésus de l'histoire* devenu *Jésus-mort-sur-la-Croix-et-ressuscité* : il a *connu* la résurrection, est né à nouveau avec la résurrection, est devenu résurrection, il est résurrection dans le Père :

Le sens profond du tournant pascal n'est donc pas qu'un défunt ait été réanimé, mais que Dieu se reconnût dans le destin de Jésus de Nazareth au point d'en faire l'expression de sa révélation ultime.²⁰

Son message est que nous à notre tour, devenus ses frères puisque nous sommes tous par lui élevés au statut de *fils du Père*, nous sommes tous appelés à monter sur la croix avec le *Jésus de l'histoire* et à ressusciter sur le chemin de *Jésus-Christ*, soit à renaître dans la Royaume divin comme le *Jésus de l'histoire* en tant que fils du Père. Nous voilà donc tous frères en la résurrection de *Jésus-Christ*, qui est aussi la nôtre puisque le Royaume est annoncé présent.

À ce stade nous pouvons dire que la résurrection est un état, une attitude, une quête, un engagement, un témoignage, celui d'entrer en procès de résurrection et de renaître en Christ dans le Royaume divin, sous le contrat que nous devenions tous frères en *Jésus-Christ* en commençant par nous comporter en frères ici-bas à l'image du *Jésus de l'histoire*.

Témoins immédiats et actifs

Nous nous interrogeons sur ce qu'est un *témoin* dans la Bible, en particulier sur son *autorité*. Définir la qualité de témoin dans le procès de la résurrection, c'est tenter de qualifier son autorité par rapport à

²⁰ *Id.* p. 240

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

la vérité et donc à nous-mêmes. Cette interrogation est destinée à nous rapprocher du contenu du témoignage et donc de la résurrection.

• **Autorité**

Nous reprenons la définition de l'autorité donnée dans notre thèse de théologie²¹ :

Etymologiquement, autorité [...] exprime un concept latin. Autorité dérive de auctor : celui qui détient l'autorité (ou encore celui qui augmente la confiance ; autorité, source, modèle, garant, conseiller, instigateur, promoteur, créateur, auteur, écrivain. Auctor vient de augere, augmenter). Selon Giorgio Agamben (que nous mentionnons pour le lien dynamique qu'il tisse entre l'autorité et le témoin à propos de l'homme déshumanisé, désobjectivé, le "musulman" dans le jargon d'Auschwitz-Birkenau)²², auctor est le personnage officiel qui intervient dans l'acte d'un mineur, d'un vendeur dans le transfert de propriété, d'un conseiller qui persuade, d'un témoin. L'auctor valide le bon droit de l'acheteur. Le titre du vendeur autorise le transfert de propriété. L'auctor valide une volonté de faire en la complétant par son conseil.²³

L'*autorité* est donc la qualité de la source authentique, celle qui fait foi. Selon Agamben le "musulman" à Auschwitz est le témoin par excellence, celui qui a été à un point tel dépouillé de ce qu'il est en tant que personne humaine, qu'il est devenu le témoin absolu, indiscutable, définitif avec une autorité absolue. C'est comme la revanche de l'humain dans la systématique nazie de sa déshumanisation. Selon notre thèse le Seigneur était présent à Auschwitz en tant que "musulman", comme il l'était sur la croix, à savoir dépouillé de tout ce qu'il était en tant que personne humaine. Pour le "musulman" à Auschwitz, comme pour le Jésus de l'histoire, une seule chose demeure : sa dignité d'être humain créé à l'image divine dont personne ne peut le dépouiller, même pas la savante machine nazie à déshumaniser. La dignité de la personne est le reste d'absolu qui est en elle, qui ouvre sur la résurrection et lui procure la qualité de témoin dans le fait que, dans l'épreuve de la vie, la dignité est le moteur de la résurrection. A preuves les témoignages du "musulman" à Auschwitz et du Jésus de l'histoire sur la croix.

Le fait d'en arriver à cet état de dépouillement absolu sauf la dignité du "musulman" à Auschwitz revient à se confondre avec l'événement, à devenir l'événement et donc permet de revêtir l'autorité absolue de l'authenticité de la source. Ceci est valable pour le "musulman" à Auschwitz à propos de son témoignage, comme il l'est à propos du Jésus de l'histoire à propos de son témoignage, comme il l'est à propos du témoignage en résurrection des disciples. Les témoins comme Marie-Madeleine se sont à ce point dépouillés d'eux-mêmes qu'ils sont devenus l'événement lui-même et qu'ils ont revêtu la qualité de témoin absolu de l'authenticité de la source.

• **Témoin**

Nous faisons avec Agamben, dans notre thèse, le lien entre l'autorité et le témoin de la manière suivante.²⁴

L'auctor est également le témoin. Il témoigne par définition si et dans la mesure où :

- a- Il est le témoin (testis) qui intervient comme tiers dans la structure juridique,

²¹ BRANDT Jean-Marie, *L'obsolescence de l'offre religieuse*, Genève, Editions Slatkine, 2010 (Université de Lausanne, Faculté de théologie et de sciences des religions),

²² In AGAMBEN Giorgio, *Ce qui reste d'Auschwitz*, Paris, Payot & Rivages, 2003, p.164

²³ BRANDT Jean-Marie, *ditto*, p. 139

²⁴ Ditto

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

- b- il est le survivant (superstes) qui a vécu l'expérience et lui a survécu,
- c- il est l'auteur (auctor) qui rapporte sur quelque chose qui préexiste mais dont la force doit être confirmée.

Le témoin a davantage d'autorité que le fait rapporté. Le témoignage est donc toujours un acte d'auteur, qui fait valoir un manque, une incapacité et qui complète ou ajoute à l'information et au fait originel ou intermédiaire.

Le propre de l'auctor, de l'autorité, est donc de faire surgir à l'existence quelque chose qui préexiste en lui donnant de la valeur. Tout auteur par définition doit croître, accroître : il est co-créateur. Le témoignage en soi est un non-sens. "Le rescapé est inséparable du [musulman] et seule leur unité-différence fait leur témoignage." C'est par le média de la tradition et par l'autorité du témoignage que ceux qui commentent, augmentent, accroissent, confèrent une valeur ajoutée : c'est le principe de la fondation, de l'origine fondatrice, du fondement de la tradition.

Ainsi le témoin devient, de par l'autorité de la valeur ajoutée qu'il confère à l'historicité de l'événement, l'auteur de l'événement pour les temps qui suivent et les personnes qui n'y ont pas assisté. Le Jésus de l'histoire devient l'auteur de sa résurrection, comme Marie-Madeleine, par son témoignage, devient elle-même résurrection. Le retournement à 180 degrés qu'elle opère au bord de la tombe après avoir distingué le jardinier marque son *aggiornamento* : elle se dépouille d'elle-même, passe de disciple à *témoin-auteur* de la résurrection. Elle est devenue résurrection. Elle vit la résurrection du Seigneur comme la sienne propre. C'est la fusion définitive de l'Amour.

• **Autorité, témoin, tradition**

Nous continuons à nous rapporter à notre thèse pour faire lien entre *autorité, témoin* et *tradition*. Par tradition, nous entendons la suite des témoignages en l'Eglise qui perpétuent la source authentique de la révélation.²⁵

Le témoignage incrémente l'autorité de la tradition, en quelque sorte il procède à son re-fondement. L'autorité est consubstantielle de la tradition dans la formation de l'identité judéo-chrétienne. C'est par le témoignage permanent et son renouvellement, que l'offre religieuse portée par une tradition donnée, évite le risque de l'obsolescence. Le témoin, en tant que auctor, augmente, incrémente l'autorité de la tradition.

Le témoignage [...] incrémentation, réception personnelle et transfert d'une autorité, reconstruction d'une tradition. Le kairos surgit par le truchement du témoin et de son témoignage. Jésus sur la Croix, le témoin de Dieu, le témoin par excellence, connaît le stade suprême de la dé-subjectivation. Son cri d'abandon est le paroxysme de son témoignage de Dieu incarné. Même sur ce point crucial, la tradition synoptique est plurielle. Le témoignage aujourd'hui se perpétue au niveau de l'être-là que je suis. C'est une forme du Don, qui est un prêt, et dont je suis responsable.

Ainsi peut-on, par l'intermédiation de l'autorité du témoignage, assimiler canon à révélation. C'est un principe tillichien que de reconnaître la tradition comme témoin vivant de la révélation. La tradition des témoins a pour effet de rétablir à toutes les époques la corrélation révélatrice avec l'individu et sa collectivité de référence, soit le lien vivant entre l'irruption du kairos dans la conscience religieuse qui aspire au salut au sein même de la finitude.

²⁵ *Id.*, p. 276

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

Témoins immédiats et actifs

Par *témoins immédiats et actifs*, nous entendons l'autorité des témoins dans la tradition de la révélation divine qui n'agissent pas par un tiers intermédiaire, mais qui détiennent par eux-mêmes, de leur propre fait, dans l'instant et sur le champ, l'autorité de témoin et qui, par leur seule présence ou leur comportement montrent qu'ils sont témoins responsables et engagés. De fait, ils se sont dépouillés d'eux-mêmes au point d'entrer en *Jésus de l'histoire* : ils sont montés avec lui sur la croix. Le fait d'être présents aux côtés de la croix revient en effet, dans ces circonstances de déroute complète et de danger mortel, à agir et à s'engager en tant que témoins et à monter sur la croix.

Ce témoignage est un témoignage individuel, responsable, engagé, de confiance, de foi dans le *Jésus de l'histoire* — celui qu'ils ont connu jusque-là — et dans son message. Rien, même pas les circonstances inouïes du renversement de situation qu'ils viennent de vivre depuis la montée triomphale de Jésus vers Jérusalem, ne les fera dévier de cette ligne. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne connaissent pas, au milieu de la foule hostile et aux côtés de l'armée romaine le doute, la souffrance, l'angoisse. Leur présence atteste de leur courage, de leur fidélité et, nous devons le souligner, de leur foi. Si l'Amour est partagé au-delà de toute contingence, alors voilà l'exemple d'un Amour ultime.

Ces témoins agissent donc en direct et de leur propre autorité. Pour accéder à cette qualité, ils ont dû se dépouiller d'eux-mêmes, jusqu'à se confier entièrement dans le *Jésus de l'histoire*. Aucun sans aucun doute ne songe, n'imagine, n'envisage, n'attend une résurrection du Jésus de l'histoire, ou même n'y sont préparés. Les voici qui dans leur chair, leur cœur et en esprit sont montés avec Jésus sur la croix. Ils assument pleinement et en public la responsabilité du partage libre et sans réserve de la souffrance, de l'injustice, de la mort, du châtement du crime d'infamie pour lequel il a été condamné par les Romains.

Le Jésus de l'histoire agonisant peut dès lors, selon l'Évangile de Jean, confier sa mère à Jean qui détient l'autorité du témoin immédiat et actif. Jean intervient avec cette vocation spécifique.

Quant aux autres témoins immédiats et actifs ils sont, selon les Évangiles, les femmes mentionnées par leur nom ou au contraire mentionnées en tant que groupe spécifique. Les hommes, Jean mis à part, ne sont à aucun moment nommés ou même mentionnés au titre de groupe. Une précision s'impose : dans les synoptiques les femmes, nommées ou non, sont signalées se tenant en retrait, à l'écart. Doivent-elles être de ce fait considérées comme des témoins immédiats et actifs, ou bien médiats et passifs ; remplissent-elles seulement la qualité de témoins ; sont-elles saintes, apôtres et prophètes dans cet instant et ce lieu qui sont ceux du *Jésus de l'histoire* ? Et qu'en est-il des hommes, Jean mis à part ? Avant de répondre à cette interrogation, voyons ce que nous entendons par *témoins médiats et passifs*.

Concluons à ce stade que les témoins immédiats et actifs n'éprouvent pas le besoin d'une médiation pour entrer en résurrection avec Jésus-Christ, même si il ne la savent pas encore et n'en ont pas la moindre idée. Ils peuvent être considérés dès cet instant comme saints, apôtres et prophètes.

Témoins médiats et passifs

Par *témoins médiats et passifs*, nous entendons l'autorité potentielle de témoins appelés à la vocation et à l'autorité de témoin, mais qui ne sont pas présents comme étant dépouillés d'eux-mêmes au point de monter sur la croix avec le Jésus de l'histoire agonisant. Ils sont cependant témoins, puisque présents et assistant — à distance, comme le précise la Bible — à l'événement, sans doute sans en croire leurs yeux et certainement sans oser se montrer comme étant des disciples, des suiveurs ou des sympathisants et donc comme des témoins engagés et actifs. Leur foi vacille, et le doute érode leur confiance. La peur a pris le dessus et la tension de solidarité sur le fil de l'Alliance, sans se rompre, s'est

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

interrompu. Nous disons *interrompu*, car la Grâce agit et les brebis honteuses et terrifiées ne sont pas abandonnées, puisqu'elles entreront, du moins pour celles que l'on sait, dans le processus d'aggiornamento de la résurrection.

Les *témoins médiats et passifs* éprouvent le besoin d'une intervention supplémentaire pour entrer dans le processus de résurrection du *Jésus de l'histoire* : ils ne sont pas prêts et leur comportement le prouve. Mais l'espoir est là, bien que nécessitant une intervention extérieure, et c'est la raison pour laquelle ils ne sont pas oubliés et sont mentionnés comme étant présents. Les femmes, en tant que témoins médiats et passifs, sont tout de même désignées comme formant un groupe distinct, ce qui revient à dire qu'elles sont, en tant que femmes, d'ores et déjà parvenues à un stade plus avancé de témoignage et d'autorité que les hommes, lesquels ne sont même pas mentionnés en tant que groupe distinct. C'est tout juste si les Evangiles parlent de «disciples». On ne peut guère les qualifier encore de saints, apôtres et prophètes.

Concluons

Témoins immédiats et actifs, témoins médiats et actifs tous sont qualifiés de *témoins*. C'est le point fondamental. Avoir l'*autorité de témoin*, c'est être qualifié pour entrer en résurrection avec le Jésus de l'histoire. Les premiers jouissent d'ores et déjà de cette autorité. Les seconds montrent le potentiel de cette autorité. Il leur faudra connaître d'autres interventions pour y parvenir. Paul, nous le verrons, sera considéré comme un témoin immédiat et actif, bien qu'absent lors des événements.

2.6 Les faits selon les Evangélistes et les commentaires

Thèse

D'emblée se présente à nous la biodiversité des sources, soit la richesse des fondements historiques originaux de l'événement. Par fondements historiques originaux de la résurrection nous entendons les dépositions des *témoins* de la résurrection du *Jésus de l'histoire* en *Jésus-Christ* portant la signature de textes bibliques, apocryphes, païens, ou de traditions orales. On peut également concevoir comme source fondatrice, nous le soulignons, la notion de «preuve par l'absence» dont le concept est analysé et commenté par exemple par les théologiens Andreas Dettwiler²⁶ et Jens Schröter.²⁷

La «preuve par l'absence» consiste à réunir l'ensemble des faits qui mettent en exergue la quasi impossibilité matérielle à l'époque et dans les circonstances, d'avoir pu se faire l'idée, concevoir, croire à la résurrection du *Jésus de l'histoire*, sauf réalité de l'événement. Deux exemples de ces circonstances parmi de nombreuses autres : l'idée d'une résurrection était considérée comme risible, ridicule dans la culture grecque, comme aussi la culture romaine ; et la mort par crucifixion était le châtement le plus infâmant réservé par les Romains aux crimes les plus vils. En particulier les crimes commis par les esclaves. Ce genre de circonstances ne favorise pas, bien au contraire, l'intuition d'une possible résurrection.

Notre thèse consiste à dire que la résurrection est affaire personnelle, la Grâce divine étant réservée, et qu'elle se gagne en montant en croix avec le *Jésus de l'histoire* jusqu'à en devenir son *témoin immédiat et actif*. Entrer dans le témoignage et acquérir son autorité est une dynamique qui peut non seulement conduire à la foi dans *Jésus-Christ*, mais aussi et surtout à monter avec lui en résurrection, jusqu'à *connaître* soi-même la résurrection ou, en d'autres termes, jusqu'à naître avec lui en résurrection, ou naître à la vie d'après la mort, ou encore renaître. C'est ce que nous appelons *l'aggiornamento ultime*.

²⁶ Voir DETTWILER Andreas, *Jésus de Nazareth, Etudes contemporaines*, Genève, Labor & Fides, 2017

²⁷ Voir SCHRÖTER Jens, *A la recherche de l'homme de Galilée*, Genève, Labor & Fides (trad.), 2018,

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

C'est pourquoi nous nous proposons d'analyser la variété des témoignages que nous livre (nous révèle) la Bible. Chacun des personnages-témoins, en fonction du degré qu'il a atteint dans son *aggiornamento*, réunit ou a réuni les ingrédients nécessaires à ce « passage à la vie » comme le disaient avec foi les Anciens Egyptiens. Faire son *aggiornamento* c'est à nos yeux se dépouiller suffisamment de soi-même et des contingences ou contraintes de ce monde pour entrer en *Jésus-Christ* et dépasser notre finitude, qui est celle du *Jésus de l'histoire*.

Les témoins évangéliques en général

De tous les disciples présents à la crucifixion et à la mort du *Jésus de l'histoire*, les quatre Evangélistes, à l'unanimité, n'identifient par leur nom qu'un petit nombre de femmes (avec l'exception masculine du seul Jean chez Jean uniquement). Nous en concluons que seules ces femmes satisfont à la vocation et à la qualité de *témoins immédiats* et *actifs*²⁸ : elles sont d'emblée saintes, apôtres et prophètes. C'est comme si, depuis la Genèse, le destin de l'humanité dans le schéma de l'Alliance, reposait avant tout sur les femmes. Qu'on se rappelle à cet égard le rôle de la femme dans le midrash juif de la Genèse.²⁹ Tout autre participant à la crucifixion devra se contenter de la vocation et de la qualité de *témoin médiate* et *passif*

L'unique exception relève donc de l'Evangile de Jean. Celui-ci en effet révèle que Jean en personne — « le disciple qu'il aimait³⁰ » — se tient « près [de sa Mère]³¹ » laquelle, avec trois autres femmes, « près de la croix de Jésus se tenaient debout³² ». Conséquence pour Jean : il est *auto-proclamé témoin immédiat* et *actif*. Conséquence pour la foule des disciples masculins — parmi ceux-là nous le soulignons : les Douze en tout premier lieu —, aucun n'est identifié par son nom dans la qualité de *témoin* de cet événement qui conclut de manière désastreuse la vie du *Jésus de l'histoire*. A part Jean, aucun d'eux n'a l'autorité de témoin pour entrer en procès de résurrection.

Une précision vient compléter ce *scénario de l'identification* : *Marie de Magdala* est le seul nom qui revient de manière limpide et indiscutable chez trois Evangélistes (seul Luc ne l'identifie pas par son nom). Les femmes identifiées par leur nom apparaissent comme étant plus ou moins clairement différenciées les unes des autres.

Une ultime précision pour compléter le *scénario de l'identification*. Dans les trois synoptiques les femmes, qu'elles soient ou non identifiées par leur nom, se fondent dans la foule anonyme avec le groupe des disciples que ces mêmes synoptiques placent « à distance » de Jésus et de la croix et que l'on devine se cachant, honteux, terrorisés, désespérés :

Des disciples se tiennent à distance et regardent.³³

Les témoins évangéliques en particulier

Voici la synthèse de ces quatre versions du *scénario d'identification* :

Marc

²⁸ *Id.*

²⁹ Voir notre cycle d'*aggiornamento* : *La dignité ? Quelle dignité ?*

³⁰ Jn 19,26

³¹ *Id.*

³² Jn 19,25

³³ Cf. synoptiques : Mt 27,55-56 ; Mc 15,40 ; Lc 23,49

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

Il y avait là aussi des femmes qui regardaient à distance ; parmi elles : Marie de Magdala, Marie la mère de Jacques le Petit et de José et Salomé, qui le suivaient et le servaient quand il était en Galilée, et plusieurs autres qui étaient montées avec lui à Jérusalem.³⁴

Les femmes sont nommées, soient appelées à la vocation d'entrer comme témoins dans le procès de la résurrection su Jésus de l'histoire en Jésus-Christ. Elles sont responsabilisées individuellement, comme Eve l'avait été. Elles sont témoins immédiats et actifs. Les témoins masculins qui se tiennent soigneusement à distance rejoignent le groupe de témoins que nous qualifions de *médiats et passifs*. Observons que le fait de mentionner des noms, même s'agissant de *témoins médiats et passifs* annonce l'amorce le potentiel d'un pas décisif effectué vers la vocation de *témoins immédiats et actifs*.

Matthieu

Il y avait là plusieurs femmes qui regardaient à distance : elles avaient suivi Jésus depuis les jours de Galilée en le servant ; parmi elles se trouvaient Marie de Magdala, Marie la mère de Jacques et de Joseph, et la mère des fils de Zébédée.³⁵

Notre remarque précédente se confirme.

Luc

Tous ses familiers se tenaient à distance, ainsi que les femmes qui le suivaient depuis la Galilée et qui regardaient.³⁶

Le fait que Luc ne mentionne aucun nom montre qu'il ne fait pas de différence entre les disciples : tous sont présentés non seulement comme témoins *médiats et passifs*, indifférenciés de tous les autres témoins, mais encore comme témoins au bord de la rétractation. Mention spéciale est faite cependant de la présence des femmes. Elles sont explicitées en tant que groupe, au contraire des hommes qui ne le sont même pas. On doit observer simplement qu'ici Marie de Magdala, de même que les autres femmes qui sont identifiées par leur nom chez les autres Evangélistes, ne s'en trouvent pas exclues pour autant.

Jean

Quatre femmes sont identifiées par leur nom avec en plus Jean qui est placé aux côtés de Marie, la mère de Jésus "qui se tient debout près de la croix"³⁷. Ce groupe de quatre femmes³⁸ et d'un homme, contrairement aux versions synoptiques, se tient serré près de la croix. Les femmes sont : Marie, la mère de Jésus ; la sœur de Marie ; Marie, la femme de Clopas ; et Marie de Magdala. Ce groupe est donc présenté dans la qualité de *témoins actifs et immédiats*. Une remarque importante : Marie, la mère de Jésus, n'est identifiée par son nom et n'est déclarée présente que dans la version johannique des événements qui est la plus tardive, la plus lointaine géographiquement et philosophiquement la mieux travaillée et la plus originale. De plus, elle apparaît chez Jean dans le but de faire valoir la mission que Jésus agonisant confie à Jean.

Petite herméneutique de l'exclusivité féminine (Jean mis à part) comme témoins immédiats et actifs

Des femmes qui se tiennent à distance de la Croix, seule est mentionnée Marie de Magdala. Les femmes qui se tiennent à distance sont mentionnées entant que groupe. Seules des femmes (jean mis à part) sont nommées. C'est que les femmes en tant que femmes sont appelées à la vocation de

³⁴ Mc 15, 40-41

³⁵ Mt 27,56

³⁶ Lc 23,49

³⁷ Cf. Jn 19,23

³⁸ Ou bien trois femmes si l'on fait de la sœur de sa mère et de Marie, la femme de Clopas une seule personne

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

saintes, d'apôtres et de prophétesses, comme Eve l'a été pour l'humilité face à la définition du Bien et du Mal. Comme Marie pour la venue du Royaume, comme les femmes de l'Ancien Testament pour générer, retrouver, conserver et développer l'identité du peuple de Dieu. On peut dire que le verbe de l'Alliance se conjugue au féminin. En tous les cas, il apparaît que seules des femmes ont vocation à détenir pour leur compte, celui des disciples, celui des chrétiens, celui de l'humanité, les clés de la Résurrection.

Détenir les clés de la Résurrection signifie qu'elles ont connu *Jésus-Christ (Jésus-le-Christ-mort-et-ressuscité)*. Connaître *Jésus-Christ*, c'est renaître avec lui et en lui. Renaître avec lui et en lui, c'est le mettre au monde ou, en d'autres termes, témoigner de sa propre autorité et de manière active ou engagée, se porter en tant que soi-même garantes dans le procès de la résurrection. C'est faire naître le monde, c'est le faire entrer dans le Royaume, c'est monter sur la croix avec le *Jésus de l'histoire* et entrer en résurrection ou renaître en *Jésus-Christ*.

Entrer dans le Royaume est la Bonne Nouvelle ou l'Évangile du *Jésus de l'histoire*. Détenir les clés de la Résurrection, c'est détenir les clés du Royaume et témoigner de Jésus-Christ. C'est nous présenter ces clés soigneusement disposées sur le couffin de la foi. C'est nous offrir la possibilité de témoigner et donc d'entrer dans le Royaume.

Le couffin de la foi, c'est le pacte de l'Alliance. Le pacte, inauguré avec Adam et Eve, n'a cessé d'évoluer dans une dynamique de mise en partenariat de solidarité entre l'homme et le Créateur. Cette évolution est le thème essentiel du message biblique.³⁹ Le Créateur n'a de cesse de *composer* avec la nature humaine pour hisser l'homme au niveau de cette improbable alliance entre l'immanent et le transcendant. Improbable est le message du témoignage en *Jésus-Christ*. Improbable est notre destinée. Improbable est notre résurrection. Tout se tient sur le fil de l'Alliance. Il n'y a ni mensonge, ni tromperie, ni illusion. En d'autres termes, il n'y a pas d'idolâtrie dans le message du témoignage en résurrection, ni de corruption présente à son procès.

Composer, pour le Créateur, signifie rendre digne, soit prendre le risque de la conscience, du libre-arbitre, et donc de la séparation, de la trahison, de la rupture de l'Alliance. Prendre le risque d'une Alliance en solidarité avec l'homme, pour le Créateur, c'est s'engager à donner la possibilité — mais non la certitude —, à l'homme de le faire entrer dans le Royaume. Le pari de l'Alliance est un pari fou, un pari de rupture, de disruption, celui de l'aggiornamento ultime, le pari de l'Absolu, de l'Être, de l'Essence, du Tout, de l'Infini, du Sens de toute chose.

Ce pari s'articule autour de la dignité. Le dessein divin est de créer les conditions d'une dignité humaine élevée au rang d'un partenariat dans l'Alliance. Le paradoxe, soit l'enseignement qui dépasse tout enseignement possible est que, pour être digne du partenariat en solidarité avec le Créateur, l'homme doit se dépasser, dépasser sa nature, contredire sa finitude, avec ses propres armes que sont la conscience, le libre-arbitre, la volonté, le relationnel et l'éthique et que c'est là une tâche impossible, improbable puisque le Créateur est en surplomb de transcendance et donc inaccessible. C'est là qu'interviennent la Grâce, l'Amour et la Charité qui ne sont qu'un seul et même mot et qui se résument dans les termes de la volonté de l'Alliance. C'est là qu'intervient la possibilité de l'autorité du témoignage dans le procès de la résurrection.

Marie et Marie-Madeleine avaient réalisé dans leur personne, au moment de la mort de Jésus, les conditions de l'Alliance. Elles se sont montrées fidèles et solidaires jusqu'à la dernière extrémité humaine. Cette solidarité repose sur l'amour et l'amour est conditionné par la confiance. Avoir confiance, c'est avoir foi dans l'autre. Et ceci n'est possible que dans la mesure où l'autre est pris pour ce qu'il est et non pas pour ce qu'on aurait envie qu'il fût, au pire un autre soi-même. L'amour développe, il n'écrase pas. Il fait monter en dignité comme on monte en grade. Il monte

³⁹ Voir nos *aggiornamentos* précédents

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

inconditionnellement sur la croix avec le Jésus de l'histoire. C'est cela l'Alliance et son accomplissement.

Marie et Marie-Madeleine sont dépositaires des clés de l'Alliance, ou de l'entrée dans le Royaume, ce que nous résumons d'un mot: la résurrection, la résurrection de Jésus et la nôtre dans celle du *Jésus de l'histoire* devenu *Jésus-Christ*.

Le couffin des clés pour l'entrée dans le Royaume dans l'accomplissement de l'Alliance n'a pas d'équivalent dans le questionnement humain universel sur la finitude. En ce sens qu'il abolit toute idolâtrie, tout lien matériel susceptible de corruption, toute projection égocentrique vers l'au-delà, qu'il exige de nous un *aggiornamento* qui revienne à un lâcher-prise hors nos contraintes, dans la confiance, la foi dans le *Jésus de l'histoire* devenu *Jésus-Christ*.

La clé de ce Royaume nous est proposée sur le couffin du témoignage original et originel de Marie et de Marie-Madeleine, témoins immédiats et actifs, saintes, apôtres et prophétesses ; le mécanisme d'ouverture se situe dans le regard que nous portons sur autrui et dans la Grâce de la venue ou de la présence du Royaume.

Marie et Marie-Madeleine sont saintes

Au contraire du saint en judaïsme qui est le privilège du divin et qui signifie «séparé» — Yahvé l'Unique est universel et donc en surplomb, hors de portée — le saint, selon Paul déjà, est en communion avec le Seigneur.⁴⁰ L'équivalent judaïque de saint est «Juste — *tadjik*», par exemple les 50 (les 10) Justes de Sodome et Gomorrhe.⁴¹

Les deux femmes ont pris elles-mêmes, en toute liberté et pleine responsabilité, des décisions qui ont engagé leur destinée, celle du christianisme, celle du monde, dans des circonstances de crise majeure, de remise en question, de doute. Actions et engagements sont demeurés chez elles conformes à ces décisions. On peut dire sans crainte de se tromper qu'elles ont accompli leur *aggiornamento* et qu'elles ont réussi, à travers et par les crises, leur communion dans le Seigneur. Alors qu'elles en étaient par définition séparées. Car le principe de finitude qui nous fait tous frères : la mort est séparation par définition. Rappelons que le Grand Séparateur est le principe du Mal, que l'on nomme Satan ou Diable.

En termes chrétiens, Marie et Marie-Madeleine se sont faites saintes : elles ont accompli et dépassé la dimension du *tadjik*. Elles ont aboli la séparation, dans son principe et dans son concret. En elles, dans leur chair, dans leur esprit, dans leur âme, elles se sont incarnées dans le Seigneur, à l'image de Jésus-Christ dans le Père. Elles ont renoncé à leur identité contingente ou de convention (sociale, culturelle) et, ce faisant, elles ont accompli ou quelque part retrouvé leur identité dans leur essence divine jusque-là perdue, diluée dans leur être en Adam et Eve. Elles ont dépassé le doute, la corruption, la mort, sont entrées si intimement en communion avec Jésus-Christ, qu'elles sont ressuscitées à la mort, celle de Jésus et la leur. Leur sainteté explicite un modèle qu'il nous appartient en toute liberté et responsabilité d'imiter ou d'accomplir — avec la Grâce du Seigneur — afin, à notre tour d'entrer en communion avec *Jésus-Christ* et ressusciter à la mort. De même que le Royaume est présent en *Jésus-Christ*, soit aujourd'hui, ici et pour chacun d'entre nous, de même, la résurrection, qui est très précisément la nôtre, notre action, notre liberté et notre responsabilité — avec la Grâce du Seigneur — est largement entamée. Elle passe par notre *aggiornamento*, elle dépend de nous, ou plutôt du Seigneur et de notre Foi en son témoignage, et nous sommes ici et maintenant en état de résurrection depuis notre conception ou notre naissance. C'est là, la bonne-Nouvelle de l'Évangile pour nous, ici et maintenant. Nous aussi pouvons être et nous montrer, par notre autorité de témoins des saints.

Marie et Marie-Madeleine sont prophétesses

⁴⁰ Cf. 1^{ère} et 2^{ème} Epître aux Corinthiens

⁴¹ Gn, 18-25

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

Etymologiquement, les prophètes parlent devant ou sur le parvis du temple (grec) ou se déclarent en public (latin) : ils médiatisent la parole divine. De là vient *professeur*. En judaïsme, les Prophètes composent la deuxième partie de la Bible (Bible ou Tanaka : Ta, Torah, la Loi ; Na, nebiim, les Prophètes ; Ka, Ketoubim, les Ecrits). Ils annoncent l'avenir, dans le sens qu'ils montrent les conséquences d'un comportement humain spécifique en référence à la parole divine. Ils interviennent sur inspiration divine et en aucun cas de leur propre chef. A l'exception de Jésus, prophète du Royaume qui parle de son propre chef (voir les Béatitudes).

Jésus-Christ est le prophète du kérygme, ou de la survenance ici et maintenant, pour nous tous, du Royaume des Cieux. Il n'annonce ni sa résurrection, ni la nôtre, mais le plein et ultime accomplissement réussi de l'être dans le fait de sa victoire sur la mort, la corruption, la finitude, sur sa condition de créature terrestre et il en est le témoin par excellence. Un accomplissement qui s'opère par la seule Grâce divine, mais paradoxalement aussi par le témoignage de la succession librement acceptée. C'est la venue du Royaume qui nous consacre tous frères en Jésus-Christ, puisque tous comme lui nous y sommes Fils de Dieu. Ce processus est qualifié de résurrection et il n'est nulle part décrit. La résurrection est constatée par les témoins, elle n'est en soi ni décrite, ni observée, ni définie. Les femmes sont les premières à établir ce constat, et parmi elles — si l'on se réfère à Jean —, Marie-Madeleine la toute première. Les femmes, en l'occurrence Marie, la sœur de Marie et Marie-Madeleine sont les premières prophétesses, les premières à croire et à annoncer publiquement, ou sur le parvis de l'Eglise naissante, la Bonne-Nouvelle, qui est la venue du Royaume, qui est l'impuissance de la mort, de la finitude, de la corruption. Nous aussi pouvons être et nous montrer, par notre autorité de témoins des prophètes.

Marie et Marie-Madeleine sont apôtres

Les premiers apôtres sont ces femmes. Elles sont envoyées, soit satisfaites à l'autorité de témoins immédiats et actifs engagés dans le procès de la résurrection du *Jésus de l'histoire* en *Jésus-Christ*. Elles passent ainsi de témoins passifs à témoins actifs. Il n'est pas étonnant en soi que ce soient des femmes qui se trouvent appelées ou à qui est confié le témoignage de cette naissance en Jésus Christ, qui équivaut à la co-naissance, à la re-naissance dans le Royaume. N'ont-elles pas naturellement à engendrer, à protéger et à nourrir de leur propre corps, de leur propre cœur, de leur propre esprit ? Quel témoin de l'aggiornamento ultime pourrait présenter davantage d'autorité jusqu'à l'accomplir en soi ? Et nous ? Rien n'empêche que nous cherchions à jouer le même rôle. Au contraire, c'est bien notre vocation d'être apôtres et non pas seulement témoins médiats et passifs comme ce messieurs les disciples.

Psaume : 23

9 Portes, levez vos frontons, +
levez-les, portes éternelles :
qu'il entre, le roi de gloire !

10 Qui donc est ce roi de gloire ? +
C'est le Seigneur, Dieu de l'univers ;
c'est lui, le roi de gloire.

Courons avec endurance l'épreuve qui nous est proposée » (He 12, 1-4)

Lecture de la lettre aux Hébreux

Frères,
nous qui sommes entourés d'une immense nuée de témoins,
et débarrassés de tout ce qui nous alourdit

RÉSURRECTION ? RÉSURRECTION ? MAIS DE QUOI PARLE-T-ON ?

– en particulier du péché qui nous entrave si bien –,
courons avec endurance
l'épreuve qui nous est proposée,
les yeux fixés sur Jésus,
qui est à l'origine et au terme de la foi.
Renonçant à la joie qui lui était proposée,
il a enduré la croix en méprisant la honte de ce supplice,
et il siège à la droite du trône de Dieu.
Méditez l'exemple
de celui qui a enduré de la part des pécheurs une telle hostilité,
et vous ne serez pas accablés par le découragement.
Vous n'avez pas encore résisté jusqu'au sang
dans votre lutte contre le péché.

– Parole du Seigneur.

Jean-Marie Brandt, 9 septembre 2019